



**AMF**  
**« Association pour la Médiation Familiale » Asbl**

[www.amf.be](http://www.amf.be)

e-mail: [info@amf.be](mailto:info@amf.be)

Compte n° 363-0178874-46

Organisme agréé selon la loi du 21/02/2005

---

**FORMATION CONTINUEE POUR LES DIVERS INTERVENANTS  
(médiateurs, psychologues, avocats, magistrats, assistants  
sociaux,...) AUPRES DES FAMILLES EN CONFLIT**

**« RESTER ZEN AU TRAVAIL ET DANS LES CONFLITS »**

---

Formateurs :

**Annette BRIDOUX**, Avocate, Médiatrice civile, commerciale et familiale, Professeur de droit, chargé d'enseignement à l'Université de Mons (Umons), maître de stage en médiation familiale à l'UCL, Superviseure, Présidente de l'A.M.F, Membre de la Commission de Médiation de l'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones (OBFG) et Membre de la Commission Fédérale de Médiation, auteure de l'ouvrage « Les Ecrits en médiation selon le Code Judiciaire », Larcier, juillet 2011.

**Benoît DEMONTY** : psychologue, formateur à l'Université de Mons.

---

Stress, fatigue, manque de considération, lassitude émotionnelle, harcèlement... le monde du travail nous réserve de nombreuses difficultés.

Pourtant, rester zen permet aux intervenants (médiateurs, avocats, psychologues, assistants sociaux etc...) d'être encore plus à l'écoute de leurs "clients/bénéficiaires" et donc de garantir leur professionnalisme au cours de leurs interventions.

En outre, maintenir une vie familiale et personnelle épanouissante n'est pas toujours facile dans de tels contextes.

Pendant cette formation, nous explorerons différentes pistes pour nous permettre de prendre du recul, pour relativiser, pour nous préserver : gestion émotionnelle, gestion du stress, développement personnel, relaxation,... en vue d'une efficacité toujours plus grande dans les interventions auprès des familles en conflit.

**Date** : le 10.02.2012 de 9h30 à 17h00.

**Lieu** : à Bruxelles, Châlet du Laerbeek, Avenue du Laerbeek 145 à 1090 JETTE

**Public visé** :

Tous intervenants dans un conflit familial (médiateurs, psychologues, avocats, magistrats, assistants sociaux,...)

**Coût** :

Membres AMF 80 €, non-membres AMF 110 €.

A verser sur le **nouveau** compte ING n° 363-0178874-46 avec comme référence vos nom, prénom et la référence « Rester Zen »

**Inscription** : par mail : [a.bridoux@amf.be](mailto:a.bridoux@amf.be)

L'inscription ne sera prise en compte qu'après le paiement.

**Accréditation** : - OBFG : 6 points  
- Commission Fédérale de Médiation : 6 heures

**Offre spéciale pour abonnement**

En cas d'abonnement à plusieurs formations : moins 10 % pour la 2<sup>ème</sup> formation et moins 20 % dès la 3<sup>ème</sup> formation.